

Faits saillants financiers de 2025

L'Ordre Indépendant des Forestiers
Exercice terminé le 31 décembre 2025

Faits saillants financiers de 2025

Faits saillants financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025
(tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aperçu des principaux résultats

Ventes pondérées annualisées

384,8 \$
millions

Les ventes pondérées annualisées sont composées de 100 % des primes et des dépôts réguliers et de 10 % des primes et des dépôts uniques et des rentes souscrites (ou contractées) en Amérique du Nord et au Royaume-Uni au cours de l'exercice. Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR qui n'est pas comparable aux mesures conformes aux IFRS³.

Total du résultat global

166,2 \$
millions

Le total du résultat global est une mesure de rentabilité de l'entreprise, provenant principalement des revenus d'assurance, du rendement net des placements et de l'incidence des marchés financiers, y compris les fluctuations des cours de change.

Primes brutes

1,4 \$
milliard

Ce montant correspond aux primes brutes d'assurance vie et de rentes payées ou dues à la Financière Foresters au cours de l'exercice par les titulaires de certificats ou de contrats. Il n'existe pas de mesure conforme aux IFRS directement comparable.

Certificats et contrats en vigueur

2,2 \$
millions

Ce chiffre correspond au nombre total de certificats et de contrats qui sont actifs ou « en vigueur » à Foresters et au sein de ses filiales. Il n'existe pas de mesure conforme aux IFRS directement comparable.

Ratio de fonds propres basé sur le risque

623 %

Le ratio de fonds propres basé sur les risques propres est une mesure de suffisance de capital applicable aux sociétés d'assurances établie par l'association américaine National Association of Insurance Commissioners (« NAIC »). Il s'agit d'une mesure utilisée pour vérifier que les assureurs disposent d'un capital suffisant pour leur permettre de respecter leurs obligations financières. La Financière Foresters se situe au-dessus du seuil réglementaire minimal de 150 %.

Ratio du TSAV

188 %

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (« TSAV ») est une mesure de suffisance du capital applicable aux sociétés d'assurance vie établie par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») du Canada. Il s'agit d'une mesure utilisée pour vérifier que les assureurs disposent d'un capital suffisant pour leur permettre de respecter leurs obligations financières. La Financière Foresters se situe au-dessus du seuil réglementaire minimal de 100 %.

Surplus

2,3 \$
milliards

Le surplus correspond à la valeur de nos actifs diminuée de nos obligations financières envers les membres et d'autres parties. Un solide surplus permet avant tout à la Financière Foresters de faire face à l'instabilité de la conjoncture et lui donne l'occasion d'investir dans l'accroissement de ses activités au moyen de l'augmentation des activités de vente et d'acquisition. En outre, pour soutenir les objectifs de Foresters, une partie du bénéfice découlant du surplus est utilisée pour financer les bénéfices de membre et l'investissement dans les collectivités.

Notation de solidité financière d'AM Best[†]

A
Excellente

La notation de solidité financière d'AM Best et celle de DBRS Morningstar portent sur la capacité relative d'un assureur à respecter ses obligations d'assurance en cours.

[†] Une notation de solidité financière « A » (excellente) est attribuée aux sociétés dont la capacité à remplir leurs obligations d'assurance continue à l'égard des assurés est solide et qui ont, dans l'ensemble, un excellent bilan, une performance opérationnelle de premier ordre et un profil d'entreprise de grande qualité selon les normes mises de l'avant par AM Best Company. AM Best attribue des notations de A++ à F, A++ et A+ étant des notations « supérieure » et A et A- étant des notations « excellente ». En 2025, AM Best a attribué à Foresters, compagnie d'assurance vie, filiale de Foresters, une notation de solidité financière de « A » (excellente). Lorsque la notation de L'Ordre Indépendant des Forestiers (la « Financière Foresters »), et celle de sa filiale Foresters, compagnie d'assurance vie ont été attribuées, les prévisions à l'égard de toutes les notations étaient « stable », ce qui signifie qu'il est improbable que les notations soient modifiées dans un avenir proche. Se reporter au site ambest.com pour consulter les plus récentes notations.

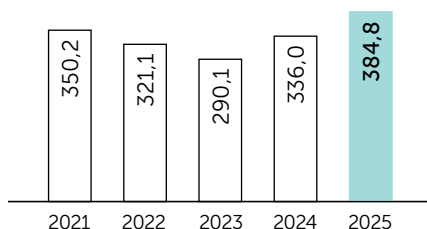
Notation de DBRS Morningstar

A
Solidité financière

En outre, DBRS Morningstar, quatrième agence de notation de crédit en importance à l'échelle nationale, a confirmé la notation de « A » de la Financière Foresters, tant pour la notation de crédit que la notation de solidité financière, toutes deux avec une tendance « stable ».

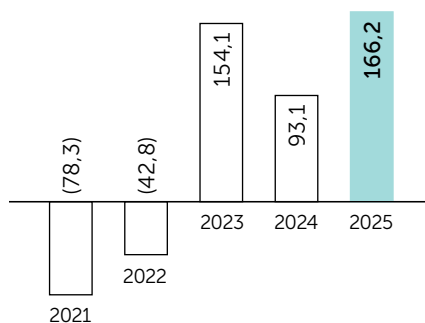
Principaux résultats

Ventes pondérées annualisées (en millions de dollars canadiens)



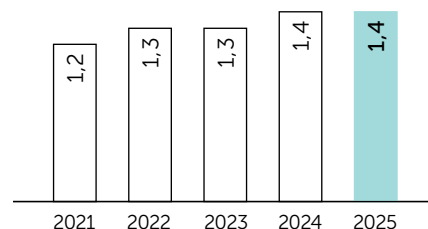
Les ventes pondérées annualisées se sont chiffrées à 384,8 millions de dollars, soit une hausse de 14,5 % par rapport à l'exercice précédent en raison des ventes d'assurances en Amérique du Nord grâce à de solides partenariats et au lancement de nouveaux produits pendant l'année, combinés à de bonnes ventes au Royaume-Uni en raison d'une revitalisation du modèle de ventes, en dépit de périodes d'incertitude économique.

Total du résultat global⁴ (en millions de dollars canadiens)



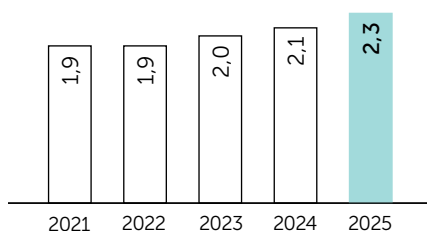
La Financière Foresters a affiché un résultat global total de 166,2 millions de dollars, attribuable à de solides rendements des placements, à l'expérience d'assurance favorable et aux marchés des capitaux.

Primes brutes (en milliards de dollars canadiens)



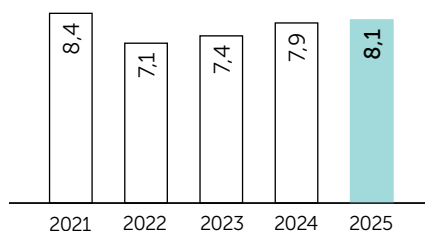
Les primes brutes d'assurance vie se sont établies à 1,4 milliard de dollars, soit une hausse de 2,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Surplus (en milliards de dollars canadiens)



Le surplus s'établissait à 2,3 milliards de dollars à la clôture de l'exercice 2025. Nos ratios de capital sont restés très solides, le ratio TSAV et le ratio de fonds propre fondé sur le risque s'établissant respectivement à 188 % et à 623 %, des niveaux largement supérieurs aux seuils réglementaires minimaux exigés, soit 100 % pour le TSAV et 150 % pour le ratio de fonds propres basé sur le risque.

Investissements (en milliards de dollars canadiens)



Les investissements comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres à court terme et les actifs investis. Foresters conserve une philosophie de placement rigoureuse tout en obtenant un solide rendement des actifs investis. Le total des investissements a augmenté de 2,7 %, atteignant 8,1 milliards de dollars.

³ La Financière Foresters prépare ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Nous utilisons certaines mesures financières non conformes aux PCGR ainsi que d'autres mesures financières pour évaluer la performance globale.

⁴ L'exercice 2022 a été retraité à des fins de conformité à la nouvelle norme IFRS. L'exercice 2021 et les exercices précédents sont présentés conformément à la norme IFRS 4.

États consolidés résumés du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, avec chiffres correspondants de 2024 (en millions de dollars canadiens)

	2025	2024
Produits des activités d'assurance	954 \$	910 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance	(853)	(1 176)
Recouvrement net lié aux contrats de réassurance détenus	(12)	76
Résultat des activités d'assurance	(89)	(190)
Revenu net (perte nette), compte non tenu du résultat des fonds distincts et des titulaires de contrats liés aux parts	562	228
Revenu net (perte nette) de placement lié(e) à l'actif net des fonds distincts et des titulaires de contrats liés aux parts	1 208	794
Variations financières liées au passif net des fonds distincts et des titulaires de contrats liés aux parts	(1 208)	(794)
Résultat de placement net des fonds distincts et des titulaires des contrats liés aux parts	—	—
Rendement des placements	562	228
Produits financiers nets (charges financières nettes) lié(e) aux contrats d'assurance	(368)	(14)
Produits nets (charges nettes) lié(e) aux contrats de réassurance détenus	(49)	(25)
Intérêts sur les passifs au titre des contrats de placement	—	(1)
Résultat financier net	243	188
Revenus d'honoraires et autres produits d'exploitation	131	127
Charges d'exploitation	(163)	(165)
Intérêts sur la dette de rang inférieur	(7)	(7)
Investissement dans les activités mutualistes	(14)	(16)
Total des autres produits et charges	(53)	(61)
Bénéfice net (perte nette) avant l'impôt sur le résultat	279	(63)
Produit (charge) d'impôt sur le résultat exigible	(35)	(5)
Produit (charge) d'impôt sur le résultat différé	(20)	11
Total de l'impôt sur le résultat	(55)	6
Total du bénéfice net (de la perte nette)	224 \$	(57 \$)
Autres éléments du résultat global		
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés au résultat net</i>		
Gains (pertes) de réévaluation au titre des régimes d'avantages du personnel, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat	9	7
Profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les immobilisations corporelles, déduction faite de l'impôt sur le résultat	(1)	—
Total des éléments qui ne seront pas reclassés au résultat net	8	7
<i>Éléments reclassés ou susceptibles d'être reclassés ultérieurement au résultat net</i>		
Profits de change nets latents (pertes de change nettes latentes)	(66)	143
Total des éléments reclassés ou susceptibles d'être reclassés ultérieurement au résultat net	(66)	143
Total des autres éléments du résultat global	(58)	150
Total du résultat global	166 \$	93 \$

États consolidés résumés de la situation financière

Au 31 décembre 2025, avec chiffres correspondants de 2024 (en millions de dollars canadiens)

	Au 31 déc. 2025	Au 31 déc. 2024
Actifs		
Trésorerie, équivalents de trésorerie	166 \$	227 \$
Titres à court terme	86	108
Actifs financiers évalués à la juste valeur	7 862	7 564
Actifs relatifs aux contrats d'assurance	12	12
Contrats de réassurance détenus	988	926
Revenu de placement à recevoir	63	63
Autres actifs	69	99
Immobilisations corporelles	12	13
Actifs d'impôt exigible	21	30
Actifs d'impôt différé	61	77
Actifs au titre de droits d'utilisation	5	5
Immobilisations incorporelles	75	74
Placements nets pour le compte des fonds distincts et des titulaires de contrats liés aux parts	10 177	9 269
Total des actifs	19 597 \$	18 467 \$
Passifs		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance — compte non tenu des passifs nets au titre des fonds distincts et des garanties	6 508 \$	6 441 \$
Passifs relatifs aux contrats d'assurance — fonds distincts, montant net	71	75
Passifs d'impôt exigible	29	1
Passifs d'impôt différé	16	12
Autres passifs	247	273
Obligations locatives	10	16
Dette subordonnée	249	249
Obligations au titre des avantages du personnel	31	44
Passifs relatifs aux contrats de placement — compte non tenu des passifs nets au titre des fonds distincts et des passifs au titre des titulaires de contrats liés aux parts	28	28
Passifs relatifs aux contrats de placement — passifs nets au titre des fonds distincts et passifs au titre des titulaires de contrats liés aux parts	10 106	9 192
Total des passifs	17 295 \$	16 331 \$
Surplus		
Résultats non distribués	2 004 \$	1 780 \$
Cumul des autres éléments du résultat global	298	356
Total du surplus	2 302 \$	2 136 \$
Total des passifs et du surplus	19 597 \$	18 467 \$

Les états financiers consolidés complets sont disponibles à foresters.com sous l'intitulé « Capacité financière »

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés

1. Base de présentation des états financiers consolidés résumés

L'état consolidé résumé de la situation financière et l'état consolidé résumé du résultat global ont été tirés des états financiers consolidés de L'Ordre Indépendant des Forestiers (« la Financière Forestiers »), qui sont dressés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board pour refléter de façon abrégée la situation financière de la Financière Forestiers et les résultats d'exploitation. Les critères appliqués par la direction dans la préparation de ces états financiers consolidés résumés sont les suivants :

- les informations contenues dans les états financiers consolidés résumés sont conformes aux informations correspondantes présentées dans les états financiers consolidés audités;
- les états consolidés résumés des variations des capitaux propres, les tableaux résumés des flux de trésorerie, les méthodes comptables significatives et les autres renseignements explicatifs n'ont pas été présentés, étant donné que les informations pertinentes peuvent être obtenues dans les états financiers consolidés audités.

L'état consolidé résumé de la situation financière et l'état consolidé résumé du résultat global ne constituent qu'un sommaire des informations contenues dans les états financiers consolidés de la Financière Forestiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Ils ne contiennent pas toutes les informations requises pour permettre une compréhension aussi complète des résultats et de la situation de la Financière Forestiers que celle qui résulterait de la lecture des états financiers consolidés complets pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les états financiers consolidés complets sont disponibles à foresters.com sous l'intitulé « Capacité financière ».

2. Base d'évaluation

Les états financiers consolidés de la Financière Forestiers ont été préparés, pour les éléments importants suivants de l'état de la situation financière, selon les bases d'évaluation suivantes :

- Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur;
- Les actifs et les obligations au titre des avantages du personnel représentent la situation de capitalisation de ces régimes, laquelle est calculée comme étant la différence entre les actifs des régimes à leur juste valeur et la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies;
- Les contrats d'assurance et de réassurance détenus sont calculés au moyen de la valeur actuelle, comme l'exige l'IFRS 17. Cette méthode tient compte de la projection d'événements futurs pour déterminer le montant des

actifs présentement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures et elle nécessite une part importante de jugement, y compris les hypothèses utilisées pour leur évaluation;

- Le coût initial des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à sa juste valeur à la date d'acquisition. Après la date d'acquisition, ces immobilisations sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, qui sont testés lorsque des indicateurs sont présents et annuellement pour les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéfinie.

3. Monnaies étrangères

Les monnaies fonctionnelles des filiales et succursales situées à l'étranger ont été converties en dollar canadien. Tous les actifs et les passifs sont convertis au cours de change de clôture à la date du bilan, tandis que les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice. Les gains et pertes de change cumulés sont présentés de manière distincte dans les comptes des écarts de conversion, qui constituent une composante distincte du cumul des autres éléments du résultat global (le « CAERG »).

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers consolidés résumés

Aux membres du conseil d'administration de L'Ordre Indépendant des Forestiers

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés résumés ci-joints de L'Ordre Indépendant des Forestiers et de ses filiales (collectivement, l'« Entité ») sont cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers consolidés audités, sur la base des critères décrits dans la note 1 des états financiers consolidés résumés.

États financiers consolidés résumés

Les états financiers consolidés résumés de l'Entité tirés des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprennent :

- l'état consolidé résumé du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2025;
- l'état consolidé résumé de la situation financière au 31 décembre 2025;
- ainsi que les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

Les états financiers consolidés résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board. La lecture des états financiers consolidés résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers consolidés audités et du rapport de l'auditeur sur ces derniers. Les états financiers consolidés audités et les états financiers consolidés résumés ne tiennent pas compte des événements survenus après la date de notre rapport sur les états financiers consolidés audités.

Les états financiers consolidés audités et notre rapport sur ces états

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers consolidés audités dans notre rapport daté du 19 février 2026.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés résumés

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés résumés, sur la base des critères décrits dans la note 1 des états financiers consolidés résumés.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers consolidés résumés sont cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers consolidés audités, sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810 *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

Autre point—Informations supplémentaires

Nous attirons l'attention sur le fait que les informations supplémentaires figurant aux pages 1 et 2 des Faits saillants financiers ne font pas partie des états financiers consolidés résumés. Nous n'avons ni audité ni examiné ces informations supplémentaires et, par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion ni de conclusion ni aucune autre forme d'assurance à l'égard de ces informations supplémentaires.

PricewaterhouseCoopers LLP

Comptables professionnels agréés
experts-comptables autorisés
Toronto, Ontario
Le 13 mars 2026

Rapport de l'actuaire désigné

Aux membres du conseil d'administration de L'Ordre Indépendant des Forestiers

J'ai évalué le passif des polices de L'Ordre Indépendant des Forestiers dans les états financiers consolidés de celui-ci préparés conformément aux Normes internationales d'information financière pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. À mon avis, le montant du passif des polices convient aux fins prévues. L'évaluation est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et les résultats de l'évaluation sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par la pratique actuarielle reconnue. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses besoins. Pour en savoir plus sur la situation financière, les résultats des activités et les flux de trésorerie de la Financière Forestiers, il convient d'examiner l'ensemble des états financiers consolidés.

Trudy Engel

Trudy Engel, F.S.A., F.C.I.A.
Fellow, Institut canadien des actuaires
Toronto, Canada
Le 18 février 2026